



Van Gogh, étude d'un arbre Mai 1882. Otterlo.

Le schizo et l'argent

*Texte publié dans la Revue SYNAPSE, novembre 1991,
n° 80, pp. 43 à 48.*

Résumé : L'auteur est interpellé par la logique d'éviction monétaire qui, par delà les époques et les modes thérapeutiques, domine tout à la fois la clinique de la schizophrénie et l'assistance aux malades chroniques atteints de cette affection. Il examine la généralisation du salariat et de la monétarisation des échanges, questions peu abordées qui imposent un regard vers l'invention de la monnaie, elle-même étroitement liée à l'émergence de la pensée abstraite.

Qui ne peut gagner son argent sait rarement le dépenser et, dans nos disciplines, l'expérience montre qu'une personne en difficulté pour gagner sa vie est, dans la plupart des cas, inapte à disposer de ses gains selon ses intérêts et ses besoins.

Au premier abord il paraît assez naturel que des maladies qui affectent l'esprit puissent troubler le maniement monétaire, mais il saute aux yeux que le problème ne se résume pas à l'efficacité mentale de l'arithmétique comptable. En cela les psychoses schizophréniques s'opposent aux déficiences intellectuelles primitives ou acquises. Dans ces dernières, le trouble n'est pas limité à la monnaie et concerne plus ou moins toutes les facultés de l'esprit. Les opérations intellectuelles utiles au décompte n'y sont pas réalisables et le déficit atteint les praxies dans leur ensemble, qu'elles s'appliquent ou non à l'argent. Le schizophrène, de son côté, s'avère inapte à gérer ses ressources et ses dépenses bien que les capacités opératoires demeurent chez lui normales et parfois même performantes. Quelque chose dans son handicap paraît affecter les relations à l'argent et, par voie de conséquence, celles qui se font par son intermédiaire.

Malgré certains apports du freudisme, nous sommes devant un problème fort peu

défriché. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de saisir la question dans toutes ses dimensions sans une certaine dispersion trop sensible dans cet article et que le lecteur voudra bien excuser. Certes les cliniciens qui nous ont précédés n'ont rien omis des attitudes vis à vis de l'argent telles qu'on les rencontre chez les maniaques ou dans l'involution sénile, par exemple. Ils en ont fait autant de traits sémiologiques qui, pour être précis et utiles à recenser, n'interrogeaient pas en elle-même la médiatisation monétaire des échanges.

La réalité monétaire n'est pas univoque. D'une part, elle s'insère fortement dans des rapports concrets : bienfait des Cieux ou instrument de damnation, qui n'aimerait pas l'argent ? Puissant moyen de gratification, il peut être un témoignage d'affection sympathique et apprécié. L'enfant portera à la bouche la pièce qu'on lui donne, mais au delà du numéraire, et du fétichisme qui lui est toujours plus ou moins attaché, la monnaie, ne peut être utilisée, qu'en devenant l'objet le plus abstrait qui soit. Conversion inéluctable qui ne va pas sans problème : certaines personnes aimant trop l'argent ne parviennent plus à s'en séparer. On appelle cela l'avarice.

Une vision analytique aborde la pathologie de l'argent en terme d'investissements et de déficit symptomatique. On sait par quels cheminements l'argent donne prise aux traits rétentionnistes et aux délices comptables des personnalités obsessionnelles. Mais l'hypothèse d'un trouble symptomatique, soutenable et vérifiable dans certaines névroses, ne l'est pas dans la schizophrénie. On sait que dans cette affection les motifs d'action sont annulés par le désinvestissement des référents parentaux en tant que modèles d'un devenir adulte ; or la clinique n'y confirme pas toujours une corrélation immédiate entre ce refus de la métaphore parentale et les troubles que nous étudions. Une question subsiste et se pose en ces termes : le dysfonctionnement du rapport à l'argent est-il directement subordonné au processus global de retrait ou quelque chose dans la structure mentale de ces patients les rend-elle inaccessible au fait monétaire ?

La monétarisation des échanges

Le délaissement dans la recherche sur la question de l'argent est d'autant plus curieux que la question de la monnaie revêt une dimension majeure dans la clinique des schizophrénies. Nous voulons en voir la preuve dans la marque qu'elle a toujours imprimée aux organismes d'assistance et que l'on retrouve identique au travers des époques et des modes thérapeutiques. Nous en ferons un argument important de notre travail.

Le concept de monnaie implique avant tout la monétarisation des échanges. Le phénomène paraît aller de soi dans la vision occidentale d'une vie en société, mais n'est pas de nature à laisser le clinicien indifférent, et encore moins l'analyste, pour des raisons aussi actuelles qu'historiques. Cette monétarisation requiert une élaboration très "pointue" de structures intellectuelles dont nous sommes, à notre

insu, plus ou moins bien dotés, ce qu'un bref regard sur l'histoire de la monnaie nous aidera à mieux comprendre. Cette dotation a des limites, des défaillances et des ratées traduites directement dans la clinique des maladies mentales.

Le problème revêt toute son ampleur si l'on considère que la vie sociale de l'individu occidental, autrement dit ses échanges psychosociaux, s'organisent sur un double registre :

1° - Celui des activités monétarisées, telles que le travail social, manuel ou intellectuel, dont le salariat est le modèle et dont on conviendra sans mal qu'il est strictement dérivé de l'invention monétaire. Sa particularité tient à ceci que le produit du travail effectué, objet ou service rendu, ne fait pas directement retour à soi pour celui qui l'exécute. Disons qu'il n'y a pas de rapport naturel, ni de coïncidence naturelle entre, d'une part, l'objet produit ou la tâche effectuée par le salarié et d'autre part le bénéfice qu'il sait en attendre. Entre l'activité où l'être est engagé, et ce que l'on peut appeler son "produit psychologique", s'interpose l'argent, ou si l'on veut l'invention monétaire.

2° - Le registre des activités non monétarisées. Ici, au contraire, le produit fait ordinairement directement retour à soi et se présente à la pensée en connexion directe avec l'action voulue et engagée. Les relations internes à la famille, à la vie domestique et tournées vers elles, en sont un exemple : leur vocation est de pouvoir exister sans l'intermédiaire de l'argent.

La différence est de taille car :

- Dans le premier registre d'activité, les relations de l'être au travail social sont supportées par la monnaie dans son versant le plus abstrait. La feuille de paye, fonde une correspondance non matérialisée entre, d'une part les besoins concrets de l'être, et d'autre part son activité effective dans son emploi salarié ; autrement dit elle requiert l'abstraction de caractères communs entre l'un et l'autre, ce qui définit un rapport métaphorique.

- Dans le deuxième registre, les activités sont dominées par la logique de la contiguïté directe et de leur relation immédiate aux besoins concrets.

Une question qui domine la clinique

Mais il existe des situations ambiguës et surtout des périodes de la vie où cette ambiguïté est normale. Dans l'enfance et l'adolescence prévalent un certain fétichisme de l'argent, ce qui, on s'en doute, peut ouvrir la voie aux investissements ultérieurs aberrants auxquels il a été fait allusion.

Pour qu'ils apprennent à s'en servir, beaucoup de parents donnent de l'argent "de

poche" à leurs enfants. Cette somme, qui ne correspond pas à un travail productif, est donc une allocation. Le contexte d'attribution, qui est le lien familial, est d'ordre concret mais l'usage par l'enfant de la somme allouée passe naturellement par le processus monétaire normal auquel on veut l'initier.

Pour d'autres raisons, les malades mentaux reçoivent aussi une allocation qui prend acte d'une inaptitude psychique au travail salarié. Mais ces malades, qui semblent n'avoir pas assimilé l'usage de l'argent, ne parviennent pas toujours à gérer cette somme par eux-mêmes. Il n'est pas rare que "l'allocation adulte handicapé" (AAH) s'accompagne, d'une tutelle à la gestion que nous tenons pour le point le plus interpellant de cette réalité clinique. Cette procédure contient l'interrogation suivante : derrière l'incapacité de travail qui, nominalement, justifie l'AAH, l'existence d'une assistance à l'utilisation de l'argent ne pose-t-elle pas la question de savoir si l'incapacité est dans son fond :

* une inaptitude au travail, en tant qu'activité créatrice d'un bien ou d'un service ?

* où une inaptitude au salariat, qui introduit une médiation monétaire dans l'activité en cause ?

Par delà des états d'apragmatisme absolu, qui dépassent notre problème et ne nous éclaireront pas ici, la pratique hospitalière montre que de nombreux malades sont capables de se consacrer à des tâches efficaces en milieu hospitalier mais rechutent lors d'un placement en vue d'une activité salariée en tous points identique.

Le cas de Mr B. peut être vu comme une illustration privilégiée de cette réalité. Sur adapté dans les pavillons où il était très actif et asymptotique, cet homme de 39 ans se vit proposer le passage dans un milieu intermédiaire constitué par un atelier thérapeutique qui fonctionnait depuis de nombreuses années au sein d'une usine voisine de l'hôpital. Son statut était celui d'hospitalisé à plein temps, hébergé à l'hôpital, transporté par l'hôpital, nourri à l'hôpital, et rémunéré par un pécule (confortablement amélioré en raison de la qualité de son travail). Dans cette première étape le succès fut complet et confirmé par un recul de plus de deux années.

Le patron de l'entreprise, qui estimait l'homme, a tenu à reconnaître le travailleur qualifié comme un salarié. Le point important est que rien ne fut changé dans ses activités professionnelles, ni dans ses modes de vie, d'hébergement, de nourriture et de transport. Seul le statut ne fut plus le même : il recevait un salaire, et l'administration hospitalière ajusta la situation par la formule de l'hôpital de nuit. La contribution demandée pour ses repas le laissait largement bénéficiaire sur le plan matériel. Ce qui avait fonctionné plusieurs années sous le signe du "travail thérapeutique" ne dura que trois semaines sous le signe du salariat et le geste généreux de ce patron fut un cadeau empoisonné. On vit apparaître un état confuso-délirant assorti d'éléments dépressifs atypiques de grande intensité.

Exemples combien fréquents que celui des patients qui ont assuré pendant des mois ou des années la traditionnelle "plonge" dans un pavillon mais n'ont pu assumer la même activité en hôtel ou en collectivité. Si la formule du "placement familial" a amélioré la fréquence des réussites dans ces tentatives de désenclavement asilaire, n'est-ce pas, entre autres causes, parce qu'elle protégeait ces patients du circuit de l'argent ?

On objectera que de tels cas renvoient aux séquelles d'une chronicité hospitalière de nos jours dépassée. Mais les formules modernes que sont les structures intermédiaires, les appartements thérapeutiques, ne sont-elles pas confrontées aux mêmes écueils ? En remontant le temps, nous n'aurons, pensons nous, pas de mal à montrer que ces innovations répondent à une logique qui donna sa forme à l'asile village, les solutions actuelles n'étant que des aménagements modernes devant une problématique inchangée.

Une exclusion monétaire raffinée...

Un regard, même sommaire, sur l'asile d'autrefois est riche d'enseignement sur la question monétaire. Ces établissements se donnèrent pour mission de protéger leurs hôtes de leur inaptitude à gérer leur biens ou leurs revenus. Dans le même temps leur organisation tenait compte des capacités de travail de nombreux patients qui contribuaient ainsi à leur propre subsistance. En concordance avec les structures économiques, les hôpitaux assuraient le principal de leurs besoins en nourriture par l'élevage, la culture et le vignoble, etc.. Outre leur cuisine, ils possédaient leur chai, leur boulangerie et tous les corps de métiers nécessaires à leur auto entretien : vêtue, buanderie, vitrerie, menuiserie, maçonnerie, ferronnerie, lampisterie, etc.. Tous employaient des malades. Tout cela allait dans la double perspective de "réduquer" et d'atténuer le prix de journée. Dans un établissement que nous avons connu, la fabrication des cercueils fut la dernière activité d'autosuffisance assurée par les patients.

Le système, qui fonctionnait sous le concept d'asile-village, avec séparation des sexes, avait pour modèle les communautés religieuses et ce "village" n'était pas, une communauté de familles. Le couple humain fondé sur les identités sexuelles est, en réalité, la cellule de base de nos sociétés. Il s'agissait donc d'un simulacre, mais l'activité productrice des patients était réelle, ayant en propre la caractéristique de n'être pas monétarisée, là étant le fait important. Le circuit de l'argent était réduit au minimum pour les malades au profit des avantages en nature. Dans nombre d'établissements un simulacre de monnaie circulait, géré par une banque fictive.

Il serait inutile de décrire des faits aussi connus si cela ne révélait à quel point les formes prises par un dispositif d'assistance lui sont imposées par la pathologie. Ce système soustrayait minutieusement les patients au maniement monétaire ; outre la

"protection des biens", prévue par la loi, même les petites sommes étaient utilisées sous contrôle, parfois sans autre motif, il est vrai, que les contraintes d'une vie collective pitoyable.

Cette éviction monétaire par l'économie fermée, poussée dans sa logique extrême, était en accord avec le contexte social et l'esprit du temps. A l'époque où furent conçus les asiles-villages, la paysannerie était largement dominante et de nombreuses familles rurales vivaient, pour l'essentiel, en dehors des circuits économiques. La régression de cette agriculture familiale n'a pas favorisé le retour des patients vers la communauté. Les cliniciens ont alors noté que la réintégration était bien plus facile dans une économie rurale où la circulation de l'argent était réduite et pas toujours indispensable. Le "placement agricole" des patients leur donnait une place modeste mais surtout non fictive, et cela sans la nécessité du recours monétaire qui transforme le service rendu en salariat et la famille d'accueil en employeur. L'obligation monétaire n'aurait-elle pas rendu plus inéluctable l'enfermement que l'on sait inexistant dans certaines sociétés.

Dans la circulaire de 1954 la notion de rémunération est écartée pour le travail thérapeutique, mais un pécule est institué ou plutôt légalisé. Bien que le maniement de l'argent fût explicitement reconnu comme une incitation positive, ces problèmes ne devinrent pas objet d'étude. Il est cependant évident que si l'adaptabilité sociale se voit confirmée par l'aptitude au travail, celui-ci ne saurait se comprendre, dans la normalité, sans la contrepartie d'un salaire qui est une somme d'argent.

Qu'est-ce que donc que la monnaie ?

On ne saurait avancer dans ce problème sans aborder une réflexion sur l'origine et la transmission du fait monétaire. Tous les peuples du monde utilisent une monnaie, mais notre entendement accède difficilement à l'idée que cette monnaie peut être une barre de sel, encore que celle-ci, parfois précieuse, puisse revêtir un authentique intérêt pratique et économique ; mais qu'en est-il d'un coquillage, objet abondant et sans valeur, apparemment choisi pour ce motif ? En fait ce type de monnaie n'a de sens que dans un système où il se limite à être le témoin d'un échange. Ceci représente cependant un progrès évident sur le simple troc. Echanger des paniers contre un arc et des flèches suppose une industrie et une production. Dans cet échange le coquillage vaut pour ce qu'il n'est pas, ou plus précisément indique ce qu'il n'est pas : l'un ou l'autre des objets échangés. Ceci facilite la production, qui n'est plus liée à l'occasion d'usage, et facilite aussi l'échange qui n'est plus asservi au processus de production.

Ce système ne nécessite pas que l'objet témoin ait une valeur en lui-même. Bien que les coquillages soient abondants dans la nature, et que l'on puisse tricher, il ne peut exister de fausse monnaie. La raison principale réside en ceci que si l'idée d'échanger ce qui est créé existe, l'idée de créer quelque chose en faisant un

échange n'existe pas. Sous cette condition et réserve, les coquillages peuvent servir de monnaie en un sens qui pourrait se rapprocher de nos conceptions. Ils valent pour un décompte, ils n'ont pas plus de valeur que les instruments qui serviraient à écrire le nombre d'arcs, de flèches et de paniers échangés et le volume de l'échange ne permettrait pas de s'enrichir en les accumulant. L'invention de la monnaie dans sa forme et son usage actuels contient ceci qu'elle n'est plus un simple témoin d'échange. Typiquement "occidentale", et en voie de planétarisation, cette invention n'est pas nouvelle ; elle est inséparable de l'émergence de la pensée abstraite, autrement dit de ce que l'on a appelé le "miracle" grec.

Il est juste de remarquer que l'antiquité gréco-romaine a connu un développement économique de nature capitaliste extrêmement avancé et que notre Moyen-Âge fut sur ce plan une période de régression. Nous comprendrons mieux le problème en examinant cette parenthèse médiévale : il ne fut pas dans les attitudes mentales des féodaux de faire fructifier l'argent et leur attitude n'est pas sans correspondance avec certains faits qui se rencontrent en cliniques. L'argent était pour eux un signe de puissance et de richesse, et une sécurité pour payer des rançons, aléas naturels de leurs guerres. Les féodaux n'eurent réellement pour capital que les masses serviles sur les contrées soumises où ils les exploitaient mais, de leurs richesses en or, ils ne savaient tirer aucun rapport. Ce genre de gestion monétaire était réservé aux monastères et aux communautés juives. Facilités par la sauvegarde des langues qu'ils pratiquaient, le latin et l'hébreu, les uns et les autres avaient conservés l'aptitude au négoce par delà les vestiges de l'empire romain.

En opposition aux masses paysannes et villageoises, soumises au servage et vraie richesse des seigneurs, se sont développés dans les bourgs un artisanat et une société commerçante, la bourgeoisie, qui devint plus tard l'élément actif et créatif de la Révolution. Mais entre temps était survenu le "Miracle Toscan", épaulé par la transmission arabe des connaissances anciennes. La Renaissance fut bien la résurgence de la pensée antique par delà le moyen-âge. Il fut renoué avec la capacité de penser l'abstraction au niveau de l'économie, des techniques, des sciences et des arts, comme en témoignera en France le Siècle des Lumières. Le négoce est sorti des bourgs et les puissances d'argent se reconstituent. La Renaissance fut aussi celle de l'usage Antique de la monnaie.

Une invention qui bouleverse le temps et l'espace

Quelle fut donc cette invention hellénique ? Pour l'anecdote nous dirons qu'elle est imputée à un roi de Lydie, (VI^{ème} s. av. JC) voici dans quel contexte : on a pu supposer que les grecs ont utilisé comme objet d'échange ce qu'ils avaient de plus précieux : les boeufs, (car à l'origine ils n'étaient pas un peuple de marins mais de pasteurs). Quoiqu'il en soit l'or prit bientôt cette place, peut-être précédé par le fer. Mais pour être évalué en quantité, comme il convenait, on imagine qu'un métal précieux devait être pesé. C'est ici que se place l'invention du roi dont nous

parlions : il fit fabriquer des pièces en or marquées d'un sceau qui en garantissait le poids constant. Il devenait inutile de les peser : il suffisait de les compter. Dans la foulée et très vite, à l'échelle des temps historiques, le système bancaire se développa et l'usage des chèques, substitués aux paiements en espèce, devint courant.

Si l'invention du numéraire or est déjà remarquable, on va voir que là ne se résume pas le changement de niveau que représente l'invention hellénique. Nous disions plus haut que tous les peuples du monde utilisent la monnaie comme témoin d'échange et nous ajoutons que s'il existait l'idée d'échanger les produits de l'activité humaine, l'idée de produire quelque chose ne pouvait découler de l'acte d'échanger. On pouvait accumuler des choses produites mais l'idée n'existait pas que l'échange pouvait être productif en lui-même : on ne pouvait rien créer de concret en faisant un échange.

L'acquisition des capacités de penser l'abstraction s'enchaîna avec un renversement absolu : les grecs ont surtout découvert qu'en faisant des échanges on peut obtenir de la monnaie. Ceci implique qu'à la différence des coquillages, le numéraire garantisse une contre-valeur par une certaine valeur propre. On sait combien l'invention fut durable. Notons au passage que ce fut du même coup l'invention de l'inflation, non moins durable, car une partie de cette monnaie provenant de l'échange ne correspond à aucun bien créé, ni aucun service rendu, et déprécie l'ensemble.

[Note de JP Morenon : Il y a là quelques erreurs historiques et conceptuelles. Je vous invite à consulter sur ce site le dossier sur [l'invention](#) (historique) et [le processus de création](#) (actuel) de la monnaie. On retiendra que la monnaie, d'abord scripturaire, a rendu possible un comptage facile de la valeur, un report dans le temps des termes de l'échange, des prêts (et donc des dettes), et enfin, la mise au travail forcé de populations entières, non plus pour satisfaire des besoins vitaux, mais pour rembourser des dettes. Ce phénomène provoquait (déjà) de tels dégâts économiques, qu'à plusieurs reprises les rois mésopotamiens ont eu à promulguer des lois qui annulaient purement et simplement TOUTES les dettes du royaume. Tout ceci existait en Mésopotamie et en Egypte bien avant le "miracle grec".]

On n'insistera jamais assez sur le fait que cette découverte va bien au-delà des questions du négoce et de l'économie. Voici brièvement résumé, et nécessaire à la compréhension de notre problème, un aperçu de ces conséquences.

Dans le monde agraire traditionnel "anhistorique", le temps et l'espace investis sont limités ou plus exactement circularisés par la logique de la production :

* l'espace a pour limites la périphérie du domaine utile et accessible, dont le paysan occupe le centre et souvent le vénère ;

* le temps suit le cycle annuel, récurrent, des saisons (l'année =l'annulus) par lequel, entre passé et avenir, se vérifie que ce qui existe a déjà existé et doit exister à nouveau selon un ordre prescrit et sacralisé.

Mais, lorsqu'elle est "transformée" en monnaie ou en or par le marchand, la récolte, peut perdurer indéfiniment d'une année sur l'autre ; du même coup le temps devient pour lui indépendant du cycle annuel. De la même manière l'espace devient illimité, car peu importe pour le négociant le terroir d'ou provient la marchandise, peu importe cette marchandise.

La monétarisation des échanges conduit donc à une rupture des liens concrets avec l'espace et le temps dont le caractère non fini, illimité, est inséparable de la pensée abstraite.

Un salaire à gagner

Ce problème est crucial pour le schizophrène qui occupe le centre de d'un univers où, plus que toute autre personne, il vérifie que ce qui existe a déjà existé et doit exister encore, à l'exclusion de toute autre réalité. L'adynamisme, l'apragmatisme, sont des réponses en somme normales de ces patients envers un système spatio-temporel linéaire, créateur de sens nouveau et par là irrecevable.

Mais le "temps figé" du schizophrène ne suffit pas à rendre raison de ses difficultés face à l'argent et au travail salarié. Nous avons remarqué que, sous le régime salarial, l'objet produit ou le service rendu n'ont pas vocation de répondre directement aux besoins ni aux intérêts sous-jacents de celui qui l'exécute. Le lien qui existe entre le produit de ce travail et les besoins de l'individu n'est normalement constitué que par le salaire perçu.

Cette somme d'argent forme le lieu et la substance où s'articulent les besoins concrets de l'employé et la tâche effectuée par lui, où s'abstrait ce qu'ils acquièrent de caractères communs. L'intégration de la "vie salariale" à l'économie de l'être est conditionnée par cette abstraction mais elle accompagne des liens interpersonnels spécifiques avec l'employeur, qui n'a pas vocation d'être famille d'accueil.

Ce dernier point est d'une grande importance vis-à-vis de la schizophrénie car, quelque soit le contexte, neutre ou amical du travail salarié, le rapport avec la personne d'autrui coexiste avec la relation monétaire. Le propre du salariat est que l'employé peut n'exister que pour une compétence ou pour une tâche requise. Il peut demeurer indifférent dans sa personne à celui qui l'emploi lequel, en somme, n'en achète qu'une partie pendant un nombre d'heures mesuré. On voit donc apparaître une forme de relation interhumaine étrangère à l'ordre affectif, mais qui n'en implique pas moins les individus en présence. Ceci ne saurait aller sans l'investissement de cette composante de la personnalité qui constitue l'identité

professionnelle.

Si l'expérience humaine de la vie est soumise au temps, on sait que le travail salarié est justement apparu avec la capacité de le mesurer, mais un temps radicalement contraire à l'expérience de vivre et détaché de l'existence personnelle. Cette fonction vouée à l'exécution d'une tâche, suppose aussi le détachement des motifs d'action et d'une partie de soi-même, modèle absolu de la distanciation métaphorique.

Dans le monde du travail, un certain paternalisme peut atténuer la rigueur des contradictions contenues dans cette nécessité de monnayer son identité par éléments distincts. Le patient saura ajouter l'employeur à sa famille. Il demeure que cette relation singulière, renferme en elle-même le risque d'une confusion métonymie / métaphore, risque dans lequel entre régulièrement le sujet schizophrène, si apte à délirer conflictuellement sur le lieu de son travail.

...et à dépenser

Mais le salaire contient une difficulté peut-être plus importante en ce sens que la somme perçue, qui n'est qu'un chiffre, renferme et représente l'accomplissement d'une partie des échanges sociaux par lesquels chaque être manifeste sa personne. Cette somme est convertible en nourriture, logement, chauffage, relations, rencontres, loisirs, etc. Sa décomposition en autant de fonctions représentatives des désirs et des besoins du sujet ne peut être acquise sans le détour par la métaphore monétaire. Les besoins spontanés de la personne doivent être mis en équivalence avec différentes valeurs, ce qui représente la quintessence de l'abstrait.

Le maniement monétaire est par là lié à un risque permanent de confusion des ordres et l'on comprend que l'argent, souvent facteur de crise, soit, dès l'origine, exclu du dispositif d'assistance. Mais on comprend aussi que, par volonté thérapeutique, il ait été introduit dans ces formes rénovées que sont les structures intermédiaires, hôpitaux de jours, hôpitaux de nuits, foyers, appartements et lieux de vie, le tout dominé par le nouveau circuit de chronicité :

ateliers thérapeutique => milieu protégé => gestion des biens

Les institutions se sont adaptées à l'inadéquation psychologique des patients devant le fait monétaire, mais elles n'ont pu inventer que des solutions d'éviction, comme il fut fait autrefois dans les asiles villages. A la tutelle collective qui caractérisait l'hôpital classique a succédé la tutelle personnalisée sur les moyens d'existence de chaque patient. La vie communautaire en économie fermée de l'asile s'est vue substituée le système dérivé de la loi de 1968 mais, par delà ce remaniement très important, les rapports du patient avec l'argent ne sont évidemment pas modifiés et les solutions actuelles prolongent, dans leur logique, la gestion traditionnelle.

Cependant cette transformation ne doit pas être sous-estimée car elle a peut-être induit la véritable alternative à l'enfermement en agissant sur sa véritable cause.

Les concessions à la pathologie reflètent ce fait essentiel que, pour le patient, les médiations monétaires, qui, par nature, se font dans l'ordre métaphorique n'existent pas. Seuls existent pour lui les rapports métonymiques avec les personnes avec qui il est en relation et de qui il ne saurait abstraire la fonction qui n'est que convention.

La monétarisation des échanges s'est généralisée au cours des siècles, et avec elle le salariat. Par ses postulats logiques, le fait monétaire a aggravé l'exclusion. Il a rendu nécessaire la création des moyens de tutelle que l'on vient de rappeler et dans lesquels nous voyons la réponse sociale au statut psychologique des états dissociatifs : la prévalence d'une contiguïté métonymique et l'exclusion des rapports métaphoriques.

Mais la pathologie de la monnaie n'est pas réservée aux schizophrénies. Elle revêt d'autres formes dans les psychopathies. Les façons d'acquérir l'argent, comme les manières de le dépenser le transforment ici en témoignage d'héroïcité transgressive ou de générosité incontrôlée, le tout en rapport avec une sensibilité exacerbée aux images de richesse ou de puissance. Ceci constitue en soi un autre domaine de recherche nécessaire à la compréhension des rapports de l'individu à nos institutions.



Michel Thévoz, le langage de la rupture Pl. XIV

[Retour à l'Index](#)

Site créé le 02 août-1997. - Dr J. Morenon, 8 rue des tanneurs, F-04500 [RIEZ](#)

Emplacement du Fichier :

<http://jean.morenon.fr/PDF/schizarg.pdf>

